



MODALITES D'ENREGISTREMENT DES NOUVELLES COULEURS

RECONNUES LE 1^{er} JANVIER 2023

- **Carnelian** et **Copal** (code EMS z) chez le **Kurilian bobtail** : la division se place en second après la couleur de base.

Ex. : pour un Kurilian « **brown copal mackerel tabby** » ou un « **brown carnelian mackerel tabby** » ce sera « **nz 23** ».

Ces couleurs sont prises en compte sous condition de fournir le test génétique de l'individu concerné et des photos (tête de face et corps de profil prises sous lumière naturelle).

- **Sunshine** (code EMS u) chez le **Sibérien** : la division se place en second après la couleur de base, il n'est pas fait de distinction entre l' « extrême sunshine » et le « sunshine ».

Ex. : pour un Sibérien « **brown sunshine mackerel tabby** » ce sera « **nu 23** ».

Cette couleur est prise en compte sous condition de fournir le test génétique des 2 parents, ou de l'individu concerné s'il s'agit d'un chat importé. Pour les chatons, des photos (tête de face et corps de profil prises sous lumière naturelle) sont exigées et le test génétique peut vous être demandé en cas de doute.

- **Golden** (code EMS y) pour les différents patrons tabby chez le **British**, **Scottish** et **Highland** et **Selkirk** (golden ticked, mackerel, spotted, blotched) : la division se place en second après la couleur de base.

Ex. : pour un British « **black golden mackerel tabby** » ce sera « **ny 23** ».

Des photos de chaque individu concerné (tête de face et corps de profil prises sous lumière naturelle) sont nécessaires.

- **Charcoal** (code EMS 14) pour les **Bengal** : la division se place en second après la couleur de base.

Ex. : pour un Bengal « **brown charcoal tabby (motif spotted/rosettes)** » ce sera « **n 14 24** ».

Cette couleur est prise en compte sous condition de fournir le test génétique de l'individu concerné et des photos (tête de face et corps de profil prises sous lumière naturelle).

- **Copper** chez le **British**, **Scottish** et **Highland** et le **Selkirk** : Pour l'instant, la division « Copper » ne peut se mettre qu'en mention après la couleur sur les pedigrees, à partir des photos de chaque individu concerné (tête de face et corps de profil prises sous lumière naturelle) car il n'existe pas encore de test génétique commercialisé à notre connaissance.

Ex. : pour un British « **black golden shaded (copper)** ».

Les résultats transmis par le Pr Marie Abitbol dans le cadre de son étude sur le « Copper » sont acceptés.

Attention, pour le **British**, **Scottish et Highland fold** et le **Selkirk**, il existe une autre modification de couleur dont le gène n'est pas encore identifié et que d'autres fédérations appellent « Sunshine » mais cette couleur n'est pas reconnue au LOOF à ce jour. Une étude est toujours en cours.

Contact : serviceclients@loof.asso.fr